

uno regioun,

uno identita,

uno lengo



NON !

À UN
CENTRE
SUPRA
RÉGIONAL
OCCITAN

Coalition Provenço
Collectif Provence



Association Collectif Provenço
ZA Camp Jouven 13450 GRANS ○ Tél./Fax : 04 90 50 49 12
collectifprovence@gmail.com ○ www.collectifprovence.com

En novembre 2002 déjà, aux Assises Interrégionales occitanes de Béziers, Bernard Cerquiglini, alors président de la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), appelait de ses vœux la construction d'une structure interrégionale qui serait le « conseil de la langue occitane ou de la langue d'oc ». Et de préciser, à l'époque : « pas la peine de dire interrégional car Robert Lafont a raison, il sera européen ». On voit là que l'idée d'un centre interrégional dédié à l'occitan date d'au moins 10 ans en arrière. Bernard Cerquiglini affirmait alors qu'il fallait mettre au point « une structure de coordination politique de décideurs qui mette en jeu un certain nombres de régions, de départements, de grandes villes ; trouver un moyen d'obtenir une structure de coordination avec des financements, un budget. » Il argue d'un pôle toulousain qui financerait l'édition en occitan mais surtout de « cette chose toute nouvelle qui est la coordination à un niveau politique inouï dans la France républicaine, c'est-à-dire quelque chose qui soit six régions, quelques départements, des grandes villes ; il faut les faire travailler ensemble ».

En mai 2010, près de 8 ans plus tard, James Costa, ancien professeur d'occitan, rédige un article, dans ses nouvelles fonctions en sociolinguistique de l'éducation au sein du laboratoire ICAR de l'Université de Lyon. Cet article, intitulé « du local au global : essai de clarification idéologique préalable », et portant la mention « ne pas diffuser » sur chaque pleine page, se trouve pourtant en accès libre sur internet. Voilà ce qu'on peut lire, notamment, dans la conclusion : « Les enjeux symboliques, comme la conquête d'un CAPES spécifique de provençal ou la reconnaissance du provençal comme langue de France, par ailleurs sans conséquence politique réelle dans l'état actuel de la politique linguistique française, sont à la fois trop dérisoires – et précisément de ce fait trop importants – pour faire l'objet d'une **conciliation**. »

Enfin, en 2012, le PEN Club Occitan, qui rassemble des auteurs en occitan, a lancé un manifeste affirmant « le caractère un et divers de la langue et de la culture d'Oc ». Dans ce document on peut lire que la « langue d'Oc ou langue occitane » possède de nombreuses variétés régionales. Toujours selon ce document qui assène ses contre-vérités et ses croyances dogmatiques et sectaires comme en ont l'habitude des mouvements occitanistes : « l'intercompréhension générale entre ces variétés pour un locuteur qui maîtrise correctement l'une d'elles se fait sans difficulté, dans cet espace d'oc, il n'a nullement besoin d'interprète ! Toutefois, le fait que cette langue n'ait jamais été la langue d'un ensemble politique uni, qu'elle ait été longuement confinée dans un usage principalement privé et vernaculaire, entre groupes de proximité, a pu faire croire à quelques observateurs extérieurs ou inattentifs à un émiettement de cet ensemble en plusieurs langages différents. Certains groupuscules, refusant le consensus de la majorité des linguistes sérieux, vont ainsi jusqu'à prétendre qu'il y aurait non pas une mais plusieurs « langues d'Oc ». Mais ce n'est pas tout ! « Demander, comme le font certains, que les variantes de la langue d'Oc soient reconnues comme autant de langues à part entière, c'est briser ce mouvement d'échanges multiples et appeler à un repli mortifère sur soi. » Ainsi, selon le PEN Club Occitan, aucun échange ne saurait exister si chaque langue d'oc était reconnue en tant que telle : quelle drôle d'idée !... Transposé à l'Europe, cela voudrait dire que la France et les autres pays d'Europe (par exemple notamment ceux de langues romanes) ne sauraient avoir d'échanges culturels puisqu'ils sont des entités différentes, avec des langues différentes !... Mais il est vrai que rien n'arrête les tenants de l'idéologie occitaniste, pas même et surtout pas le ridicule !

A son tour, la Région Midi-Pyrénées, dans un rapport de 58 pages, nous explique un schéma de développement régional et interrégional de l'occitan.

De la même façon, la Région Aquitaine, dans un courrier adressé à l'ensemble des Collectivités régionales visées, soit 32 départements et 6 régions, dont la Provence, demande la création et le financement d'un centre interrégional occitan. Cette demande est signé du Président de la Région, sous l'impulsion de David Grosclaude, ex-président national de l'IEO (Institut d'Etudes Occitanes, mouvement militant aux positions outrancières bien connues) et membre du parti occitan, devenu, par le jeu des alliances politiques, vice-président du Conseil Régional d'Aquitaine. Il s'agit bien sûr d'essayer d'imposer de l'extérieur une occitanisation à laquelle la Provence et les Provençaux ont toujours résisté.

D'ores et déjà, plusieurs collectivités provençales ont décidé de ne pas donner suite à cette demande.

La motion suivante sera remise aux élus provençaux et aux dirigeants des collectivités territoriales, régions, conseils généraux...

MANIFESTE PÈR PROUVÈNÇO

Pourquoi défendre et promouvoir le provençal comme langue de France à part entière ?

La langue provençale est vivante, à l'image de la culture qu'elle porte. La vitalité de l'édition, de la chanson, de la presse d'expression provençale, du théâtre ou des associations culturelles en est la démonstration. L'audience des émissions télévisées en provençal le confirme. L'usage du provençal dans les affichages publics, panneaux et publicités, témoigne de ses fonctions identitaires et économiques.

Les enjeux majeurs du soutien à la pluralité linguistique de la France, et notamment aux langues de France dites « régionales », sont dorénavant connus et largement acceptés, même s'il reste beaucoup à faire pour mettre en œuvre une véritable politique linguistique efficace en ce sens. Car il n'en reste pas moins que le provençal est en danger. Un intérêt renouvelé lui est porté, une demande sociale de préservation s'exprime, mais sa transmission familiale est de moins en moins assurée, son enseignement reste limité, sa place dans la vie quotidienne reste discrète, et la disparition progressive des générations qui l'ont acquis en famille réduit chaque jour le nombre de ceux qui le parlent.

Précédemment, en 2007 et en 2009, le Collectif Prouvènço a appelé à manifester pour la reconnaissance de la langue et de la culture provençales. Car, hélas, de façon persistante depuis quelques décennies, le provençal se voit contester par certains mouvements militants son statut de langue afin de l'intégrer de façon abusive et forcée dans une langue dite « occitane ». Ce refus de reconnaissance est régulièrement relayé, mais prudemment, par les deux grands ministères en charge des langues de France : celui de l'éducation Nationale (alors que sa position antérieure était beaucoup plus nuancée) et celui de la Culture, depuis la création de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France en 1999.

Depuis 2010, le Collectif Prouvènço interroge chaque année la population sur de grands thèmes liés à la langue et à la culture provençales, à travers des forums citoyens ouverts à tous. Le premier du genre s'est tenu à Châteaurenard en janvier 2010 et avait pour thème « Une loi pour les langues régionales ? ». A cette occasion, les liens étroits entre l'identité provençale et l'économie de la Région ont été soulignés. En 2011, à Maussane-les-Alpilles, le Collectif Prouvènço s'est intéressé à l'enseignement de la langue provençale de la maternelle à l'université. Puis, en avril 2012, il a convié les provençaux, toujours à Maussane-les-Alpilles, aux premières Assises de la langue et de la Culture Provençales. A cette occasion, l'association a présenté au public l'Observatoire de la Langue et de la Culture Provençales, dont les locaux se situeront à Cheval-Blanc, dans le Vaucluse, et a lancé une grande souscription publique pour soutenir les actions de cet outil qui sera au service des provençaux.

Il faut rappeler que :

- ↳ le provençal est une langue parlée ou comprise et identifiée comme telle par plusieurs centaines de milliers de personnes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et au delà dans la «Drôme provençale», la région nîmoise et certaines vallées du Piémont italien ;
- ↳ le provençal est vécu par les Provençaux comme une langue distincte à part entière, qui jouit d'un large soutien de la population et des collectivités locales, qui bénéficie d'un net mais fragile regain dans la vie publique depuis quelques décennies (publicités, signalisation routière, festivals, théâtre, usages publics, etc.) ;
- ↳ le provençal est considéré distinctement comme langue à part entière par l'immense majorité des linguistes, des institutions locales, régionales et internationales ;
- ↳ le provençal, a été reconnu à la fois comme langue spécifique de la Provence et comme langue menacée par l'UNESCO (Atlas des langues en péril dans le monde, UNESCO, 1996) et par le guide des langues du monde le plus reconnu au niveau international (Ethnologue, languages of the world) ;
- ↳ le provençal est une langue d'expression littéraire reconnue (Prix Nobel de F. Mistral), possédant une orthographe moderne fixée au XIXe siècle et aujourd'hui employée par quasiment la totalité des collectivités, écrivains, enseignants, ouvrages linguistiques et pédagogiques... ;
- ↳ il existe spécifiquement pour le provençal des grammaires, des dictionnaires, des méthodes d'enseignement, des maisons d'éditions et des centres de recherche.

Toutes les enquêtes de terrain et les études scientifiques confirment que le provençal réunit toutes les conditions de reconnaissance comme langue à part entière, dotée des moyens de sa promotion et de son enseignement. Parallèlement, toutes les études historiques montrent que l'« Occitanie » n'a jamais existé, que ni les régions ni les parlars du grand sud n'ont jamais été unifiés dans leurs usages, leurs formes et leurs graphies. L'affirmation de l'existence d'une « Grande Occitanie » dotée de sa « langue occitane » unifiée est une construction idéologique plus que discutable, dans ses fondements comme dans ses projets.

Or, promouvoir le provençal comme langue à part entière avec des mesures adaptées à sa situation particulière est la seule possibilité pour qu'il survive. L'intégrer dans un ensemble « occitan », et lui appliquer les mesures inadaptées préconisées par les militants de cette langue artificiellement unifiée, conduira inévitablement le provençal à sa disparition. Il est clair que serait vouée à l'échec une éventuelle politique linguistique et éducative qui prétendrait concerner le provençal :

- ↳ sous un nom que la population ne lui connaît pas (« occitan ») alors que le terme provençal est employé par près de 90% de la population pour le nommer ;
- ↳ avec une graphie « occitane » à peu près inutilisée en Provence, sous laquelle les Provençaux ne reconnaissent même pas leur langue et dont l'archaïsme et la complication rendent l'apprentissage très difficile (90% du provençal écrit l'est en orthographe moderne dite « mistralienne » depuis plus d'un siècle) ;
- ↳ en définissant une langue unique « de Nice à la Gascogne et de l'Auvergne à Toulouse » d'une façon totalement étrangère aux points de vue, aux usages et aux attentes des usagers de la langue provençale et des autres langues de la famille d'Oc.
- ↳ voire en proposant un « occitan standard » de substitution à la place des variétés locales du provençal qui motivent l'essentiel de l'attachement à une langue « régionale » de proximité...

Un grand et vif débat public a eu lieu depuis plusieurs années entre les tenants d'une intégration dans un occitan unifié et les tenants des langues d'oc, chacune d'elles étant une langue à part entière. La population provençale et ses élus légitimes ont exprimé massivement un choix pour une reconnaissance du provençal comme langue à part entière. La presse, les questions écrites des députés et sénateurs, les courriers, déclarations ou adhésions au Collectif de nombreux maires et jusqu'au Président de notre Région s'en sont fait l'écho. Les principes humanistes, républicains et loyaux qui les animent sont incontestables. Des études scientifiques confirment les fondements de ce choix. Il est donc grand temps que la situation du provençal soit définitivement et démocratiquement clarifiée pour que vive dignement cette langue aux côtés des autres langues de la famille d'oc et de toutes les autres langues de France, d'Europe et du monde.

Il est de notre devoir citoyen à tous de nous engager pour cela.

Pour toutes ces raisons, nous nous prononçons,
avec le Collectif Prouvènço qui crée un Observatoire de
la Langue et de la Culture Provençales à Cheval-Blanc (84) :

- 1 -

**POUR LA RECONNAISSANCE
DU PROVENÇAL
COMME LANGUE DE LA PROVENCE**

- 2 -

**CONTRE UN CENTRE
SUPRA RÉGIONAL OCCITAN**

- 3 -

**POUR L'EXCEPTION
CULTURELLE PROVENÇALE**